



TUTORIEL DÉPÔT DU PROJET SUR DAUPHIN

Dans le cadre de l'Appel à Projets Politique de la Ville 2025 de la CAPI





Ce tutoriel a pour objet d'informer les porteurs de projets sur la manière de déposer des demandes de subvention au titre de la politique de la ville sur la plateforme DAUPHIN (à retrouver à l'adresse suivante : https://usager-dauphin.anct.gouv.fr/aides/#/).

Il s'agit d'une notice technique, qui permet d'expliquer les différentes étapes de saisie d'un dossier, pas à pas, et les aspects à ne pas négliger. Ainsi, vous y trouverez des captures d'écran de la plateforme, ainsi que des points de vigilance, des astuces mais aussi des informations complémentaires.

Pour l'écriture du dossier en lui-même, notamment par rapport aux attendus de la CAPI et de l'Etat, un document est disponible en téléchargement sur le <u>site internet de la CAPI</u>.

POINTS DE VIGILANCE

Tout dépôt de dossier doit se faire par la plateforme DAUPHIN. Aucun envoi par mail ou par courrier ne pourra être pris en compte.

La plateforme DAUPHIN ne sera ouverte qu'à partir du 26 novembre et jusqu'au 13 décembre 2024. L'éligibilité ne pourra être appréciée et acquise qu'une fois l'ensemble des pièces justificatives déposées sur la plateforme DAUPHIN.

CONTACT

En cas de questions supplémentaires, le support technique national de l'ANCT est joignable :

<u>Support.p147@proservia.fr</u> /
09 70 81 86 94

-2-TUTORIEL – DÉPÔT DU PROJET SUR DAUPHIN



PROCÉDURE À SUIVRE SELON LES CAS

Je n'ai jamais déposé de dossier sur DAUPHIN	Je dépose un Je dépose un projet nouveau projet en QPV en QPV		Je dépose un nouveau projet en « Quartier de Veille Active »	Je dépose un projet déjà financé en 2024 en « Quartier de Veille Active »
□ Je m'inscris sur DAUPHIN Rendez-vous page 4 □ Je débute le dépôt du dossier Rendez-vous page 7 □ Je saisis les données du tiers Rendez-vous page 13 □ Je saisis mon projet Rendez-vous page 19 □ Je rattache l'IBAN Rendez-vous page 30 □ J'atteste sur l'honneur, je transmets sur DAUPHIN puis j'envoie en copie à Mme BURG, Déléguée du Préfet et à la CAPI, le CERFA généré en fin de dépôt Rendez-vous page 33	□ Je débute le dépôt du dossier **Rendez-vous page 7* □ Je saisis mon projet **Rendez-vous page 19* □ J'atteste sur l'honneur, je transmets sur DAUPHIN puis j'envoie en copie à Mme BURG, Déléguée du Préfet et à la CAPI, le CERFA généré en fin de dépôt **Rendez-vous page 33*	□ Je débute le dépôt du dossier **Rendez-vous page 7* □ Je saisis mon projet **Rendez-vous page 19* □ J'ajoute le CERFA ** Compte Rendu Financier » dans les pièces à joindre **Rendez-vous page 31* □ J'atteste sur l'honneur, je transmets sur DAUPHIN puis j'envoie en copie à **Mme BURG, Déléguée du Préfet et à la CAPI, le CERFA généré en fin de dépôt **Rendez-vous page 33* **Rendez-vous page 34* **Ren	□ Je débute le dépôt du dossier **Rendez-vous page 7* □ Je saisis mon projet en précisant « QVA » en début d'intitulé du dossier **Rendez-vous page 19* □ J'atteste sur l'honneur, je transmets sur DAUPHIN puis j'envoie en copie à Mme BURG, Déléguée du Préfet et à la CAPI, le CERFA généré en fin de dépôt **Rendez-vous page 33*	□ Je débute le dépôt du dossier **Rendez-vous page 7* □ Je saisis mon projet en précisant « QVA » en début d'intitulé du dossier **Rendez-vous page 19* □ J'ajoute le CERFA « Compte Rendu Financier » dans les pièces à joindre **Rendez-vous page 31* □ J'atteste sur l'honneur, je transmets sur DAUPHIN puis j'envoie en copie à Mme BURG, Déléguée du Préfet et à la CAPI, le CERFA généré en fin de dépôt **Rendez-vous page 33*

Je signe une Convention Pluriannuelle d'Objectifs de trois ans

☐ Je prépare trois budgets prévisionnels et j'inscris bien « Pluriannuelle » dans le champ « période » du budget prévisionnel <u>Rendez-vous page 26</u>

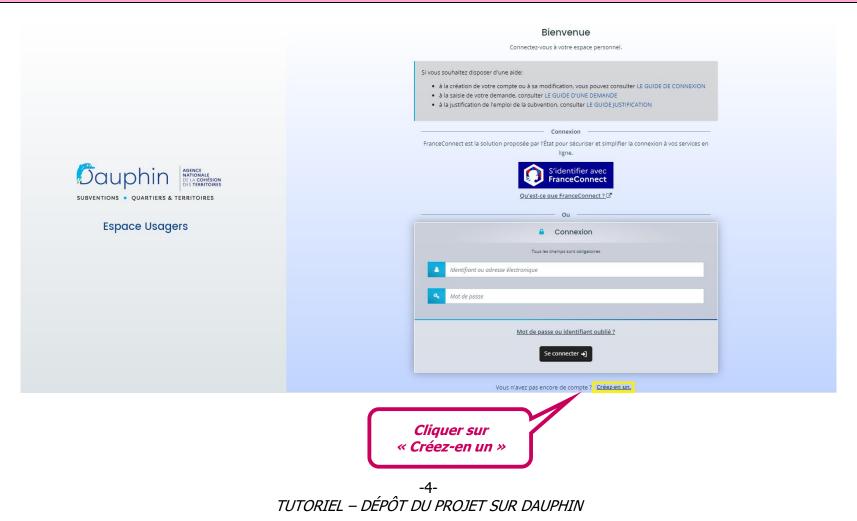




GUIDE DE SAISIE PAS À PAS

JE M'INSCRIS SUR DAUPHIN

Ecran d'accueil de la Plateforme DAUPHIN



VERS « PROCÉDURE À SUIVRE SELON LES CAS »





Création du compte

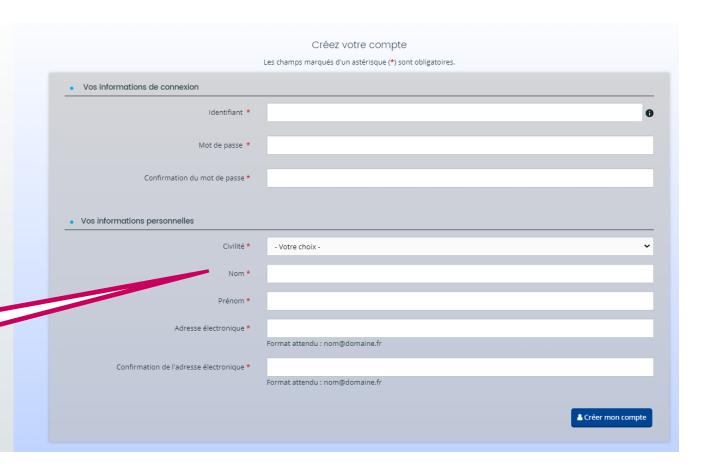
POINT DE VIGILANCE

Les indications sont celles de la personne qui remplit le dossier, qui n'est pas forcément la même personne que le porteur ou que le représentant légal.

Le mail doit être valide et accessible car une confirmation sera envoyée



Remplir tous les champs demandés



-5-TUTORIEL – DÉPÔT DU PROJET SUR DAUPHIN







Espace Usagers



INFO

Dans le mail reçu, un lien d'activation permet d'accéder directement à la plateforme DAUPHIN en étant inscrit et, donc, de poursuivre les démarches pour déposer un dossier.

POINT DE VIGILANCE

Le mail peut prendre quelques heures à arriver, Bien vérifier dans les « courriers indésirables » également.

PREMIÈRE DEMANDE

Les pièces suivantes seront demandées dans la suite de la procédure :

- Les statuts et la liste des dirigeants
- Les comptes annuels (bilan et compte de résultat N-1)
- Le rapport du commissaire aux comptes (si nécessaire)
- La délégation de signature de la personne qui a signé l'attestation sur l'honneur (si nécessaire)

-6-TUTORIEL – DÉPÔT DU PROJET SUR DAUPHIN





JE DÉBUTE LE DÉPÔT DU DOSSIER





-7-TUTORIEL – DÉPÔT DU PROJET SUR DAUPHIN





Espace personnel et choix du téléservice



AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Mes démarches

SUBVENTIONS . QUARTIERS & TERRITOIRES

Tableau de bord

Mes sollicitations 1

☐ Mes aides ∨

Mes documents

(A) Mes échanges





Bienvenue sur le Portail des Aides

Votre espace personnel : un accès rapide à votre tiers, vos demandes d'aide par thématique, vos fils de discussion

POINT DE VIGILANCE

Un bouton « enregistrer » est disponible à chaque étape de la saisie. Vous pouvez donc interrompre une demande et la reprendre plus tard.

Il est recommandé d'utiliser fréquemment ce bouton

-8-TUTORIEL – DÉPÔT DU PROJET SUR DAUPHIN





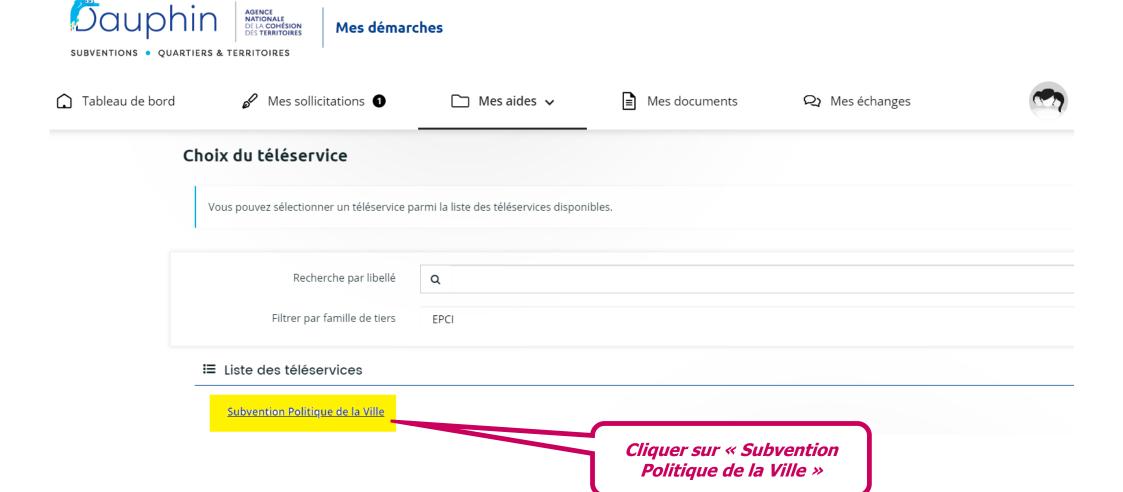




-9-TUTORIEL - DÉPÔT DU PROJET SUR DAUPHIN VERS « PROCÉDURE À SUIVRE SELON LES CAS »







-10-TUTORIEL - DÉPÔT DU PROJET SUR DAUPHIN VERS « PROCÉDURE À SUIVRE SELON LES CAS »





Préambule

Préambule Critères d'éligibilité Votre tiers Votre dossier Récapitulatif Préambule Critères d'éligibilité Votre tiers Votre dossier Récapitulatif Sulvant ♥ Préambule Bienvenue dans l'outil de dépôt en ligne des demandes de subvencion¹ de la Politique de la Ville. Idikcharger le guide de saisle. juillet 2023. Attention Velle : a bien saisir le budget prévisionnel du projet. Le choix des financeurs publics sollicités détermine l'envoi de la demande au bon service instructeur. Il est impératif de bien lire le guide de saisie. Velle au millésime du budget prévisionnel du projet. Exemple : Pour une démande relative à l'année 2022 le millésime sero 2022. Pour une démande relative à l'année 2022 le millésime sero 2022. Pour vous aider à sélectionner les bonnes données dans les champs « contrat de ville » et « localisation » : Liste des contrats de ville et des quartiers prioritaires Dorénavant. Une nouveille démandation des financeurs publics foilite leur sélection dans le budget prévisionnel de l'acceptée) seront créées automatiquement afin que vous puissée les justifier. Le signification des demandes sinanceurs publics foilite leur sélection dans le budget prévisionnel. Le source demandes des la contrats de Nille et des quartiers prioritaires Dorénavant. Le lune nouveille démandation des financeurs publics foilite leur sélection dans le budget prévisionnel de l'acceptée) seront créées automatiquement afin que vous puissée les justifier. Le signification des demandes annuelles de N ou N-1 : si vous déposet une demande similaire à celle de l'année précédente, vous pouvez dupliquer la demande, cela vous éviters d'avoir à ressairr toute la demande à l'exceptée) de l'acceptée) seront créées automatiquement afin que vous puissée les justifier. Le source demandes annuelles de N ou N-1 : si vous déposet une demande similaire à celle de l'année précédente, vous pouvez dupliquer la demande, cela vous éviters d'avoir à ressairr toute la demande à l'exceptée) de l'acceptée) seront créées automatiqueme	Mes so	llicitations 1	s aides 🗸 🖺 Mes docume	ents 🔾 Mes échan	ges		
Préambule Critères d'éligibilité Votre tiers Votre dossier Récapitulatif Dianvenue dans l'outil de dépôt en ligne des demandes de subvention¹ de la Politique de la Ville. Télécharger le guide de saisis : juillet 2023. Attention Veillet à bien saisir le budget prévisionnel du projet. Le choix des financeurs publics sollicités détermine l'envoi de la demande au bon service instructeur. Il est impératif de bien lire le guide de saisis. Veillet au millésime du budget prévisionnel du projet. Exemple: Pour une demande relative à l'année 2022 le millésime sera 2022. Pour une demande relative à l'année sociaire 2022-2023, in millésime sera 2022. Pour vous aider à sélectionner les bonnes données dans les champs « contrat de ville » et « localisation » : Liste des contrats de ville et des quartiers prioritaires Dorénavant. Une nouvelle dénomination des financeurs publics ficilité leur sélection dans le budget prévisionnel de l'action. Demandes plurianneulles: Dauphin permet de aisir une CPO avec set trois budgets. Chaque année les demandes des années sulvantes [si la CPO a été acceptée] seront créées automatiquement afin que vous pulssier les justifier. La digulication des demandes annuelles de N ou N-1 : si vous déposez une demande similaire à celle de l'année précédente, vous pouvez dupliquer la demande, cela vous éviters d'avoir à ressaisir toute la demande à l'exception du budget prévisionnel.		Subvention Politique	e de la Ville : Préambule	Bartageryette demande			
Préambule Critères d'éligibilité Votre tiers Votre dossier Récapitulatif Préambule Suivant ©				Partager votte demande		_	
Bienvenue dans l'outil de dépôt en ligne des demandes de subvention ¹ de la Politique de la Ville. 1êlécharger le guide de saisie - juillet 2023. Attention • Veillez à bien saisir le budget prévisionnel du projet. Le choix des financeurs publics sollicités détermine l'envoi de la demande au bon service instructeur. Il est impératif de bien lire le guide de saisie. • Veillez au millésime du budget prévisionnel du projet. Exemple : Pour une demande relative à l'année 2022 Pour une demande relative à l'année scolaire 2022-2023, le millésime sera 2022. • Pour vous sider à sélectionner les bonnées dans les champs « contrat de ville » et « localisation » : Liste des contrats de ville et des quartiers prioritaires Dorénavant, • Une nouveile dénomination des financeurs publics facilité leur sélection dans le budget prévisionnel de l'action. • Demandes plurianneulles : Dauphin permet de saisir une CPO avec ses trois budgets. Chaque année les demandes suivantes (si la CPO a été acceptée) seront créées automatiquement afin que vous pulssiez les justifier. • La duplication des demandes annuelles de N ou N-1 : si vous déposez une demande similaire à celle de l'année précédente, vous pouvez dupliquer la demande, cela vous évitera d'avoir à ressaisir toute la demande à l'exception du budget prévisionnel.		1	2	3	4	5	
Bienvenue dans l'outil de dépôt en ligne des demandes de subvention de la Politique de la Ville. Télécharger le guide de saisie : juillet 2023. Attention • Veillez à bien saisir le budget prévisionnel du projet. Le choix des financeurs publics sollicités détermine l'envoi de la demande au bon service instructeur. Il est impératif de bien lire le guide de saisie. • Veillez au millésime du budget prévisionnel du projet. Exemple : Pour une demande relative à l'année 2022 le millésime sera 2022. Pour une demande relative à l'année scolaire 2022-2023, le millésime sera 2022. • Pour vous aider à sélectionner les bonnes données dans les champs « contrat de ville » et « localisation » : Liste des contrats de ville et des quartiers prioritaires Dorénavant, • Une nouvelle dénomination des financeurs publics facilite leur sélection dans le budget prévisionnel de l'action. • Demandes pluriannuelles : Dauphin permet de saisir une CPO avec ses trois budgets. Chaque année les demandes des années sulvantes (si la CPO a été acceptée) seront créées automatiquement afin que vous puissiez les justifier. • La duplication des demandes annuelles de N ou N-1 : si vous déposez une demande similaire à celle de l'année précédente, vous pouvez dupliquer la demande, cela vous évitera d'avoir à ressaisir toute la demande à l'exception du budget prévisionnel.		Préambule	Critères d'éligibilité	Votre tiers	Votre dossier	Récapitulatif	
Bienvenue dans l'outil de dépôt en ligne des demandes de subvention de la Politique de la Ville. Télécharger le guide de saisie - juillet 2023. Attention • Veillez à bien saisir le budget prévisionnel du projet. Le choix des financeurs publics sollicités détermine l'envoi de la demande au bon service instructeur. Il est impératif de bien lire le guide de saisie. • Veillez au millésime du budget prévisionnel du projet. Exemple : Pour une demande relative à l'année 2022 le millésime sera 2022. Pour une demande relative à l'année scolaire 2022-2023, le millésime sera 2022. • Pour vous aider à sélectionner les bonnes données dans les champs « contrat de ville » et « localisation » : Liste des contrats de ville et des quartiers prioritaires Dorénavant, • Une nouvelle dénomination des financeurs publics facilite leur sélection dans le budget prévisionnel de l'action. • Demandes pluriannuelles : Dauphin permet de saisir une CPO avec ses trois budgets. Chaque année les demandes des années suivantes (si la CPO a été acceptée) seront créées automatiquement afin que vous puissiez les justifier. • La duplication des demandes annuelles de N ou N-1 : si vous déposez une demande similaire à celle de l'année précédente, vous pouvez dupliquer la demande, cela vous évitera d'avoir à ressaisir toute la demande à l'exception du budget prévisionnel.		Préambule					
Bienvenue dans l'outil de dépôt en ligne des demandes de subvention ¹ de la Politique de la Ville. Télécharger le guide de saisie - juillet 2023. Attention • Veillez à bien saisir le budget prévisionnel du projet. Le choix des financeurs publics sollicités détermine l'envoi de la demande au bon service instructeur. Il est impératif de bien lire le guide de saisie. • Veillez au millésime du budget prévisionnel du projet. Exemple : Pour une demande relative à l'année 2022 le millésime sera 2022. Pour une demande relative à l'année scolaire 2022-2023, le millésime sera 2022. • Pour vous aider à sélectionner les bonnes données dans les champs « contrat de ville » et « localisation » : Liste des contrats de ville et des quartiers prioritaires Dorénavant, • Une nouvelle dénomination des financeurs publics facilite leur sélection dans le budget prévisionnel de l'action. • Demandes pluriannuelles : Dauphin permet de saisir une CPO avec ses trois budgets. Chaque année les demandes des années suivantes (si la CPO a été acceptée) seront créées automatiquement afin que vous puissiez les justifier. • La duplication des demandes annuelles de N ou N-1 : si vous déposez une demande similaire à celle de l'année précédente, vous pouvez dupliquer la demande, cela vous évitera d'avoir à ressaisir toute la demande à l'exception du budget prévisionnel.							
Télécharger le guide de saisie - juillet 2023. Attention • Veillez à bien saisir le budget prévisionnel du projet. Le choix des financeurs publics sollicités détermine l'envoi de la demande au bon service instructeur. Il est impératif de bien lire le guide de saisie. • Veillez au millésime du budget prévisionnel du projet. Exemple : Pour une demande relative à l'année 2022 le millésime sera 2022. Pour une demande relative à l'année scolaire 2022-2023, le millésime sera 2022. • Pour vous aider à sélectionner les bonnes données dans les champs « contrat de ville » et « localisation » : Liste des contrats de ville et des quartiers prioritaires Dorénavant, • Une nouvelle dénomination des financeurs publics facilite leur sélection dans le budget prévisionnel de l'action. • Demandes pluriannuelles : Dauphin permet de saisir une CPO avec ses trois budgets. Chaque année les demandes des années sulvantes (si la CPO a été acceptée) seront créées automatiquement afin que vous puissiez les justifier. • La duplication des demandes annuelles de N ou N-1 : si vous déposez une demande similaire à celle de l'année précédente, vous pouvez dupliquer la demande, cela vous évitera d'avoir à ressaisir toute la demande à l'exception du budget prévisionnel.						Suivant ⊖	
Télécharger le guide de saisie - juillet 2023. Attention • Veillez à bien saisir le budget prévisionnel du projet. Le choix des financeurs publics sollicités détermine l'envoi de la demande au bon service instructeur. Il est impératif de bien lire le guide de saisie. • Veillez au millésime du budget prévisionnel du projet. Exemple : Pour une demande relative à l'année 2022 le millésime sera 2022. Pour une demande relative à l'année scolaire 2022-2023, le millésime sera 2022. • Pour vous aider à sélectionner les bonnes données dans les champs « contrat de ville » et « localisation » : Liste des contrats de ville et des quartiers prioritaires Dorénavant, • Une nouvelle dénomination des financeurs publics facilite leur sélection dans le budget prévisionnel de l'action. • Demandes pluriannuelles : Dauphin permet de saisir une CPO avec ses trois budgets. Chaque année les demandes des années sulvantes (si la CPO a été acceptée) seront créées automatiquement afin que vous puissiez les justifier. • La duplication des demandes annuelles de N ou N-1 : si vous déposez une demande similaire à celle de l'année précédente, vous pouvez dupliquer la demande, cela vous évitera d'avoir à ressaisir toute la demande à l'exception du budget prévisionnel.							
 Veillez à bien saisir le budget prévisionnel du projet. Le choix des financeurs publics sollicités détermine l'envoi de la demande au bon service instructeur. Il est impératif de bien lire le guide de saisie. Veillez au millésime du budget prévisionnel du projet. Exemple : Pour une demande relative à l'année 2022 le millésime sera 2022. Pour une demande relative à l'année scolaire 2022-2023, le millésime sera 2022. Pour vous aider à sélectionner les bonnes données dans les champs « contrat de ville » et « localisation » : <u>Liste des contrats de ville et des quartiers prioritaires</u> Dorénavant, Une nouvelle dénomination des financeurs publics facilite leur sélection dans le budget prévisionnel de l'action. Demandes pluriannuelles : Dauphin permet de saisir une CPO avec ses trois budgets. Chaque année les demandes des années suivantes (si la CPO a été acceptée) seront créées automatiquement afin que vous puissiez les justifier. La duplication des demandes annuelles de N ou N-1 : si vous déposez une demande similaire à celle de l'année précédente, vous pouvez dupliquer la demande, cela vous évitera d'avoir à ressaisir toute la demande à l'exception du budget prévisionnel. 		Télécharger le guide de sais		olitique de la Ville.			
Exemple: Pour une demande relative à l'année 2022 le millésime sera 2022. Pour une demande relative à l'année scolaire 2022-2023, le millésime sera 2022. Pour vous aider à sélectionner les bonnes données dans les champs « contrat de ville » et « localisation » : Liste des contrats de ville et des quartiers prioritaires Dorénavant, Une nouvelle dénomination des financeurs publics facilite leur sélection dans le budget prévisionnel de l'action. Demandes pluriannuelles: Dauphin permet de saisir une CPO avec ses trois budgets. Chaque année les demandes des années suivantes (si la CPO a été acceptée) seront créées automatiquement afin que vous puissiez les justifier. La duplication des demandes annuelles de N ou N-1 : si vous déposez une demande similaire à celle de l'année précédente, vous pouvez dupliquer la demande, cela vous évitera d'avoir à ressaisir toute la demande à l'exception du budget prévisionnel.		Veillez à bien saisir le budget	prévisionnel du projet. Le choix des financeur	rs publics sollicités détermine l'envoi de	e la demande au bon service instructeur	r. Il est impératif de bien lire le guide de	
 Pour vous aider à sélectionner les bonnes données dans les champs « contrat de ville » et « localisation » : <u>Liste des contrats de ville et des quartiers prioritaires</u> Dorénavant, Une nouvelle dénomination des financeurs publics facilite leur sélection dans le budget prévisionnel de l'action. Demandes pluriannuelles : Dauphin permet de saisir une CPO avec ses trois budgets. Chaque année les démandes des années suivantes (si la CPO a été acceptée) seront créées automatiquement afin que vous puissiez les justifier. La duplication des demandes annuelles de N ou N-1 : si vous déposez une demande similaire à celle de l'année précédente, vous pouvez dupliquer la demande, cela vous évitera d'avoir à ressaisir toute la demande à l'exception du budget prévisionnel. 		 Veillez au millésime du budge 	et prévisionnel du projet.				
 Une nouvelle dénomination des financeurs publics facilite leur sélection dans le budget prévisionnel de l'action. Demandes pluriannuelles: Dauphin permet de saisir une CPO avec ses trois budgets. Chaque année les demandes des années suivantes (si la CPO a été acceptée) seront créées automatiquement afin que vous puissiez les justifier. La duplication des demandes annuelles de N ou N-1: si vous déposez une demande similaire à celle de l'année précédente, vous pouvez dupliquer la demande, cela vous évitera d'avoir à ressaisir toute la demande à l'exception du budget prévisionnel. 						ers prioritaires	
 Demandes pluriannuelles: Dauphin permet de saisir une CPO avec ses trois budgets. Chaque année les demandes des années suivantes (si la CPO a été acceptée) seront créées automatiquement afin que vous puissiez les justifier. La duplication des demandes annuelles de N ou N-1: si vous déposez une demande similaire à celle de l'année précédente, vous pouvez dupliquer la demande, cela vous évitera d'avoir à ressaisir toute la demande à l'exception du budget prévisionnel. 							
• La duplication des demandes annuelles de N ou N-1 : si vous déposez une demande similaire à celle de l'année précédente, vous pouvez dupliquer la demande, cela vous évitera d'avoir à ressaisir toute la demande à l'exception du budget prévisionnel.					ntes (si la CPO a été acceptée) seront créées a	automatiquement afin que vous puissiez les	
l'exception du budget prévisionnel.		•	qualles de N ou N 1 : si vous dénoses une demande sin	nilaire à calle de l'année précédente, vous po	uvez dunliquer la demande, cela vous évitera	d'avoir à ressaisir toute la demande à	
1 A CORPORATION OF THE PROPERTY OF THE PROPERT		•		maire a celle de l'armée précedente, vous por	uvez dupliquer la dell'ialide, cela vous evitera	d avoir a ressaish toute la demande a	
Le dussier demactifiaite de devermin correspond à la version du Cerra, 12156°bb de janvier 2022. Pour information, vous pouvez recuperer le formulaire officie et sa notice en cilquant sur le ilen suivant : formulaire et notice du Cerfà		¹ Le dossier dématérialisé de DAUPHIN	correspond à la version du CERFA 12156*06 de janvier 2022.	Pour information, vous pouvez récupérer le formu	ulaire officiel et sa notice en cliquant sur le lien suiv	vant : <u>formulaire et notice du cerfa</u>	
Suivant ⊕						Suivant ⊖	

• POINT DE VIGILANCE

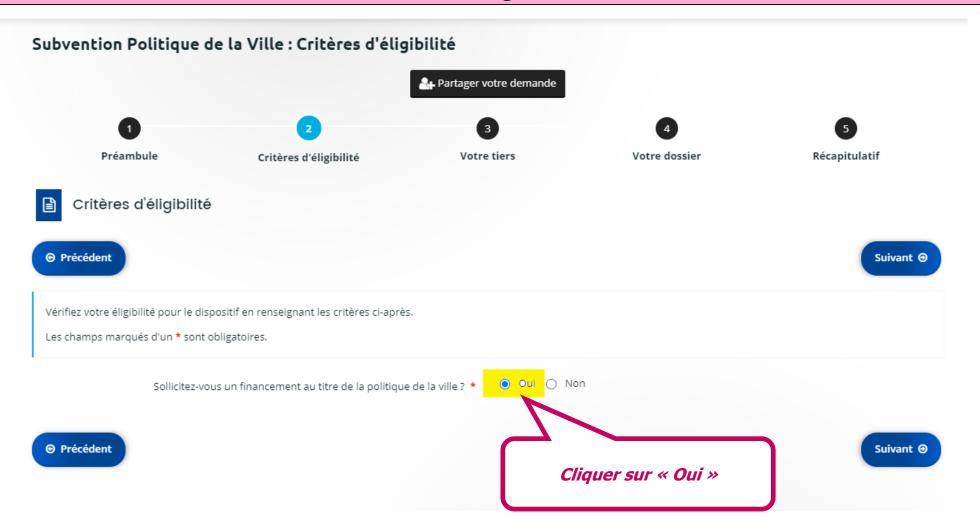
Bien lire le préambule, il contient les nouveautés et éléments importants

-11-TUTORIEL – DÉPÔT DU PROJET SUR DAUPHIN





Critères d'éligibilité



-12-TUTORIEL – DÉPÔT DU PROJET SUR DAUPHIN VERS « PROCÉDURE À SUIVRE SELON LES CAS »





JE SAISIS LES DONNÉES DU TIERS



POINT DE VIGILANCE

Les champs du Tiers sont à remplir uniquement si l'organisme qui présente le dossier n'est pas référencé sur DAUPHIN.

S'il est déjà référencé, ces données seront pré-affichées.

Des modifications peuvent être effectuées en cas de changements, à partir de l'espace personnel (en cliquant sur « mettre à jour » - voir ci-dessous)

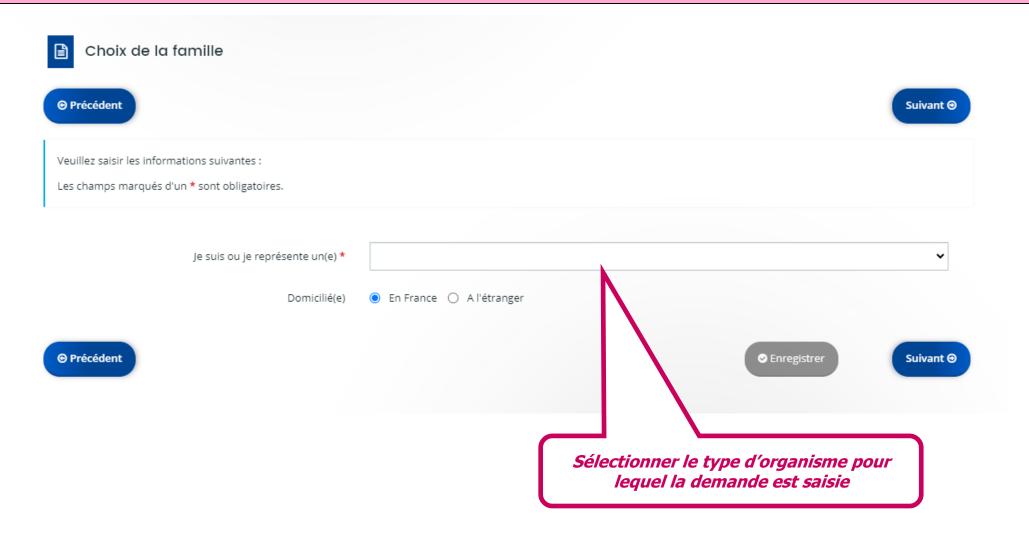


-13-TUTORIEL – DÉPÔT DU PROJET SUR DAUPHIN





Identification du tiers



-14-TUTORIEL – DÉPÔT DU PROJET SUR DAUPHIN





1 Tutchitt				
	Généralités			
	Je suis ou je représente un(e) ★	Association		•
	Domicilié(e)	○ En France ◎ À l'étranger		
	Domena(e)	Carriance & Aredanger		
	Mes informations personnelles			
	Nom complet *			
INFO	Adresse électronique			
Pour trouver son N° SIRET possible de télécharger son	avis au Téléphone			
répertoire SIRENE https://avis-situation-sirene	.insee.fr			
	Fax			
	• Le îlen. vésente			
	Dénomination *			
	SIRET			
	Sigle			
	N° RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture			INFO
	Date de publication de la création au journal officiel		Format attendu : jj/mm/aaaa	Le Code APE (=NAF) figure sur l'avis du répertoire SIRENE.
	Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local)	Date Volume Format attendu : jj/mm/aaaa	Folio	Ne taper que les deux premiers chiffres, puis choisir dans la liste déroulante
		<i>"</i>		
	Tribunal d'instance	Veuillez saisir un tribunal d'instance		
	NAF	Veuillez saisir un NAF		
	Site internet	Veuillez saisir un site internet	Format attendu : http://www.exemple.net	
	Θ Précédent		⊘ Enregistrer	Suivant @

-15-TUTORIEL – DÉPÔT DU PROJET SUR DAUPHIN





APPEL À PROJETS – ANNÉE 2025 CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030 - CAPI

Informations complémentaires Association

	Subvention Politique de	la Ville : Informations (Complémentaires Ass	sociation	
	•	2	3	4	6
	Préambule © Précédent	Critères d'éligibilité	Votre tiers	Votre dossier	Récapitulatif Suivant ⊖
	Les champs marqués d'un * sont oblig	atoires.			
INFO Ces questions n'ant vacation	Relations avec l'administrat Reconnue d'utilité	ion	Non		
Ces questions n'ont vocation qu'à affiner la connaissance de l'association par les financeurs.	Assujettie aux impô	ts commerciaux ? * Oui O	Non		
	Relation avec d'autres asso	ciations			
	À quel réseau, union ou fédération, l	'association est-elle affiliée ? *		Si vous n'êtes pas cor champ	ncernés, saisissez "Rien" dans le
	L'association a-t-elle des adhérents	personnes morales ? *			
	L'association est-elle une association affiliée à une fé	sportive agréée ou Oui Odération agréée ? *	Non		
	Agréments et labels				
					• Ajouter un agrément

-16-TUTORIEL – DÉPÔT DU PROJET SUR DAUPHIN

VERS « PROCÉDURE À SUIVRE SELON LES CAS »





Adresse

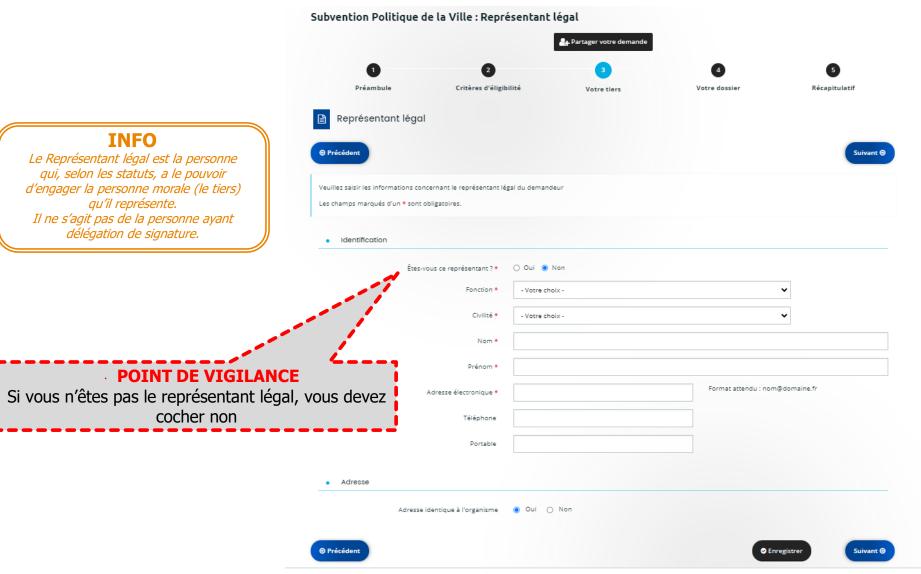
Subvention Politique d	e la Ville : Adress	Partager votre demande		
				•
Préambule	Critères d'éligibilit	é Votre tiers	Votre dossier	S Récapitulatif
Adresse du deman	deur			
© Précédent				Suivant @
Veuillez saisir l'adresse du demand Les champs marqués d'un * sont o				
	Vous êtes domicilié :	l'étranger		
	EF	EER		
		dentité du destinataire et/ou service		
		Bâtiment, résidence, entrée, zone industrielle		
,		N° et voie (rue, allée, avenue, boulevard)		
Pour l'adresse : utiliser		Mentions spéciales de distribution, boite postale.	2	
rioritairement l'aide à la saisie	Ville *			
	Pays *			
⊕ Précédent				Enregistrer Suivant @

-17-TUTORIEL – DÉPÔT DU PROJET SUR DAUPHIN





Représentant légal



-18-TUTORIEL – DÉPÔT DU PROJET SUR DAUPHIN

VERS « PROCÉDURE À SUIVRE SELON LES CAS »





JE SAISIS MON PROJET



INFO

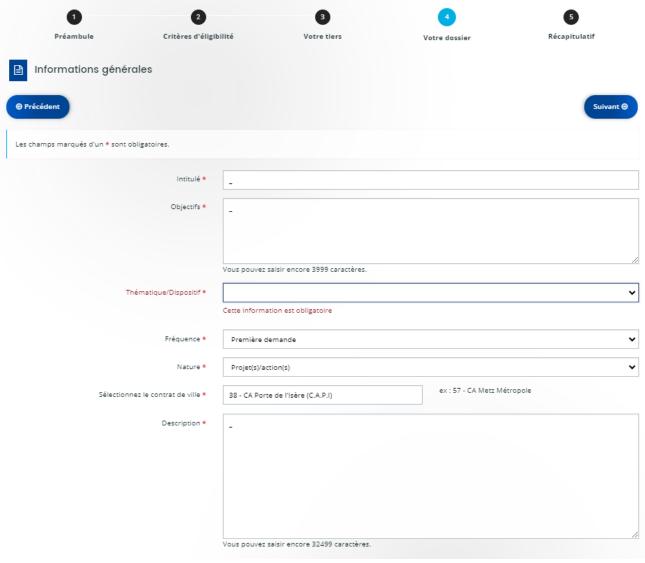
Pour cette partie, vous trouverez en téléchargement sur le <u>site internet de la CAPI</u> un document qui permet de rédiger votre projet selon les différents items présentés ci-après.

> -19-TUTORIEL – DÉPÔT DU PROJET SUR DAUPHIN





Informations générales



-20-TUTORIEL – DÉPÔT DU PROJET SUR DAUPHIN

VERS « PROCÉDURE À SUIVRE SELON LES CAS »





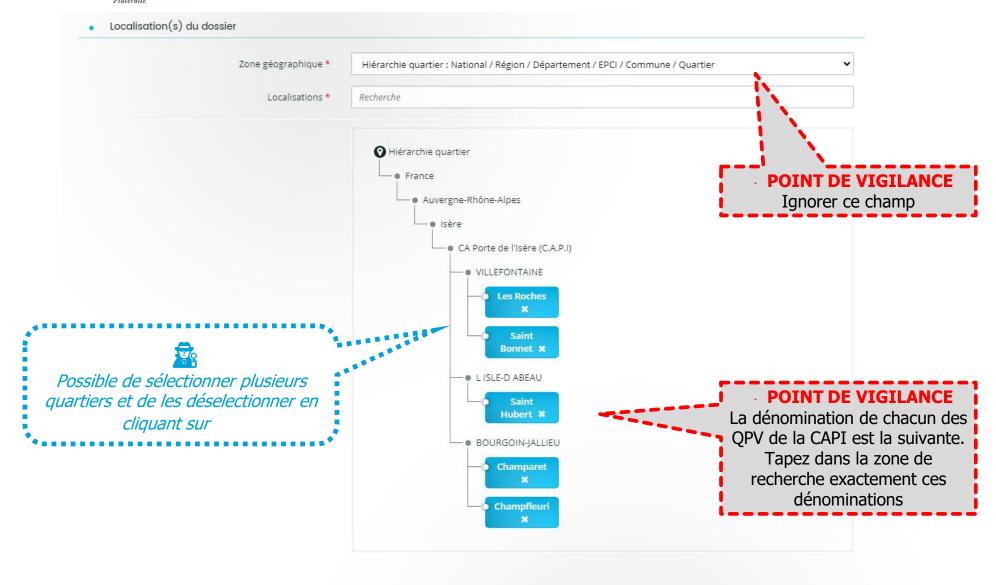
Bénéficiaires Veuillez renseigner les tranches d'ages et le sexe des personnes concernées par votre projet. Pour la caractéristique Age, les valeurs possibles sont : 0/5 ans, 6/15 ans, 16/17 ans, 18/25 ans, 26/64 ans, 65 ans et plus, Tous âges. Pour la caractéristique Sexe, les valeurs possibles sont : Femmes, Hommes Mixte. Vous pouvez renseigner plusieurs valeurs. Pour cela, commencer à saisir dans le champ la valeur souhaitée, les propositions s'afficheront. Cliquer sur la valeur pour la sélectionner.

			Age	
4				
			Sexe	
	Saisir l'âge et le sexe des			
i	bénéficiaires à partir des classes			
	d'âge ci-dessus			
	♦	•		

-21-TUTORIEL – DÉPÔT DU PROJET SUR DAUPHIN







-22-TUTORIEL – DÉPÔT DU PROJET SUR DAUPHIN





Moyens matériels et humains *	ez saisir encore 32499 caractères.		
1002 page		N. J. 5777	CTDT (. I C C I
	Nombre de personnes	Nombre en ETPT	ETPT/total général
RSONNEL RÉMUNÉRÉ	0	0,00	0 %
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)			0,0 %
Adultes-Relais (AR)			0,0 %
Postes Fonjep			0,0 %
Autres emplois aidés			0,0 %
Volontaires ou stagiaires indemnisés			0,0 %
Personnel mis à disposition "payante"			0,0 %
ERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ	0	0,00	0 %
Bénévoles			0,0 %
Volontaires en service civique			0,0 %
Personnel mis à disposition « gratuite »			0,0 %

-23-TUTORIEL – DÉPÔT DU PROJET SUR DAUPHIN













Informations complémentaires

Précisions sur les bénéficiaires	
Nombre total de bénéficiaires *	POINT DE VIGILANCE Le nombre de bénéficiaires doit forcément être supérieur à zéro
Responsable de l'action	
Nom *	-
Prénom ★	-
Fonction *	-
Courriel *	
	Vous pouvez saisir encore 254 caractères.
	Veuillez saisir une valeur
Téléphone *	_
	Le téléphone saisi n'est pas valide

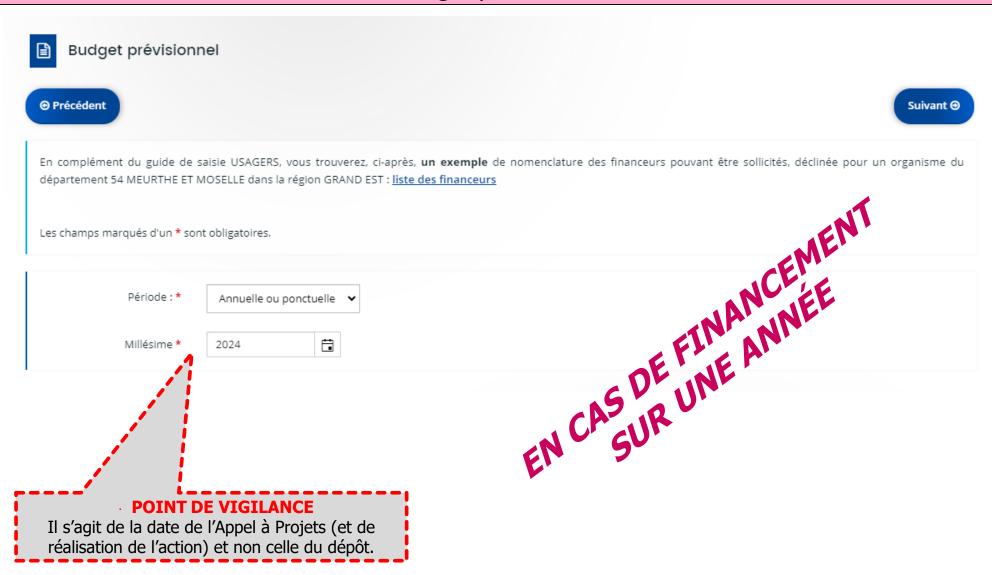
-25-TUTORIEL – DÉPÔT DU PROJET SUR DAUPHIN

VERS « PROCÉDURE À SUIVRE SELON LES CAS »





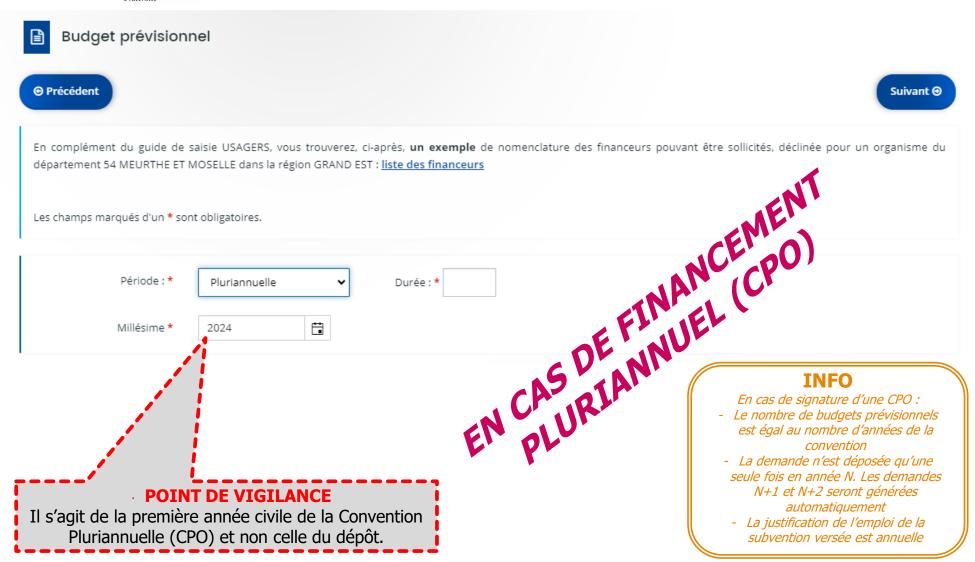
Budget prévisionnel



-26-TUTORIEL – DÉPÔT DU PROJET SUR DAUPHIN







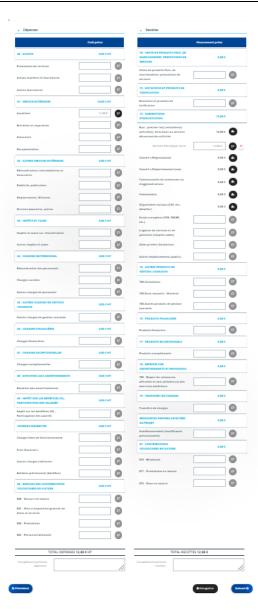
-27-TUTORIEL – DÉPÔT DU PROJET SUR DAUPHIN





INFO

Vous trouverez en téléchargement sur le <u>site internet de la CAPI</u> un document EXCEL qui vous permet de pré-remplir votre budget.

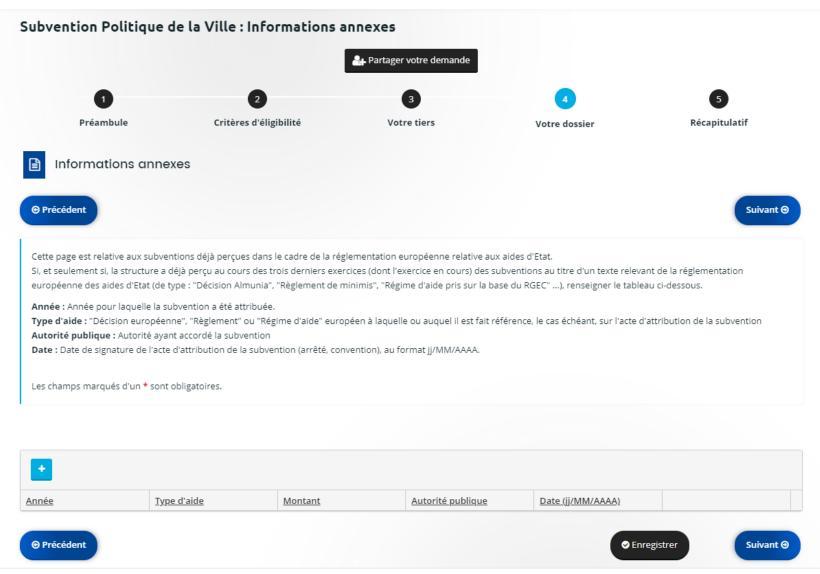


-28-TUTORIEL - DÉPÔT DU PROJET SUR DAUPHIN





Informations annexes



-29-TUTORIEL – DÉPÔT DU PROJET SUR DAUPHIN





Domiciliation bancaire

	Subvention Politique	de la Ville : Domiciliation			
POINT DE VIGILANCE Ne pas cliquer sur OUI (sinon, cela signifie que le compte est en dehors de l'espace de paiement en euros)	Préambule Ma domiciliation Précédent Les champs marqués d'un * son		Partager votre demande 3 Votre tiers	Votre dossier	Suivant ⊕
INFO A la première demande uniquement : Saisie de l'IBAN + Rattachement du SCAN de l'IBAN	Vous pouvez ajoute	r une domiciliation bancaire en	renseignant le formulaire	ci-dessous :	
	Veuillez joindre votre	e relevé d'identité bancaire.			
⊕ ,	Relevé d'Identité Band	caire*			
Lors des demandes suivantes, il suffira de sélectionner cet IBAN sans avoir à le ressaisir					◆ Ajouter
	⊗ Précédent			⊘ En	registrer Suivant ⊙

-30-TUTORIEL – DÉPÔT DU PROJET SUR DAUPHIN





Pièces à joindre

EN CAS DE PREMIÈRE DEMANDE SUR DAUPHIN

Joindre uniquement les pièces suivantes :

- Les statuts et la liste des dirigeants
- Les comptes annuels (bilan et compte de résultat N-1)
- Le rapport du commissaire aux comptes (si nécessaire)
- La délégation de signature de la personne qui a signé l'attestation sur l'honneur (si nécessaire)

LORS D'UNE PROCHAINE DEMANDE

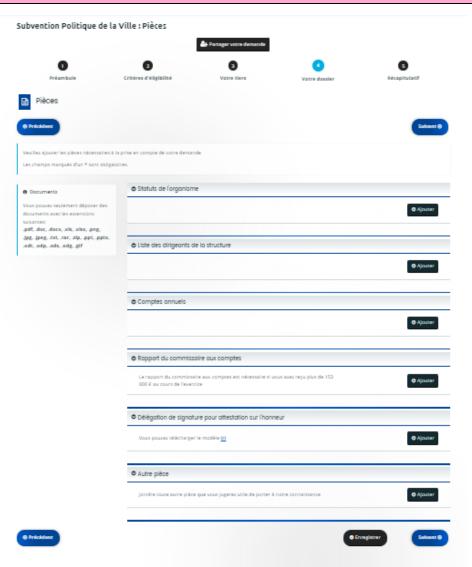
• Durant le même exercice

Si vous déposez d'autres demandes durant l'année, vous accéderez à ces documents dans un portedocuments.

Les années suivantes

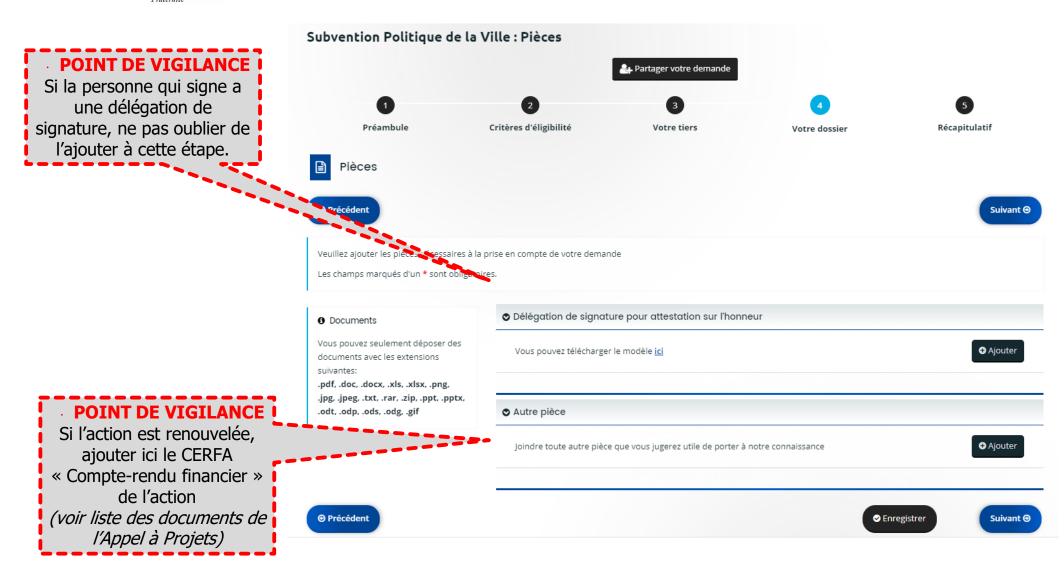
Joindre **uniquement** les pièces suivantes (si pas de modification dans les autres pièces) :

- Les comptes annuels (bilan et compte de résultat N-1)
- Le rapport du commissaire aux comptes (si nécessaire)









-32-TUTORIEL – DÉPÔT DU PROJET SUR DAUPHIN





J'ATTESTE SUR L'HONNEUR ET JE TRANSMETS

Subvention Politique de la Ville : Informations générales

Partager votre demande

1 2 3 4 5

Préambule Critères d'éligibilité Votre tiers Votre dossier Récapitulatif

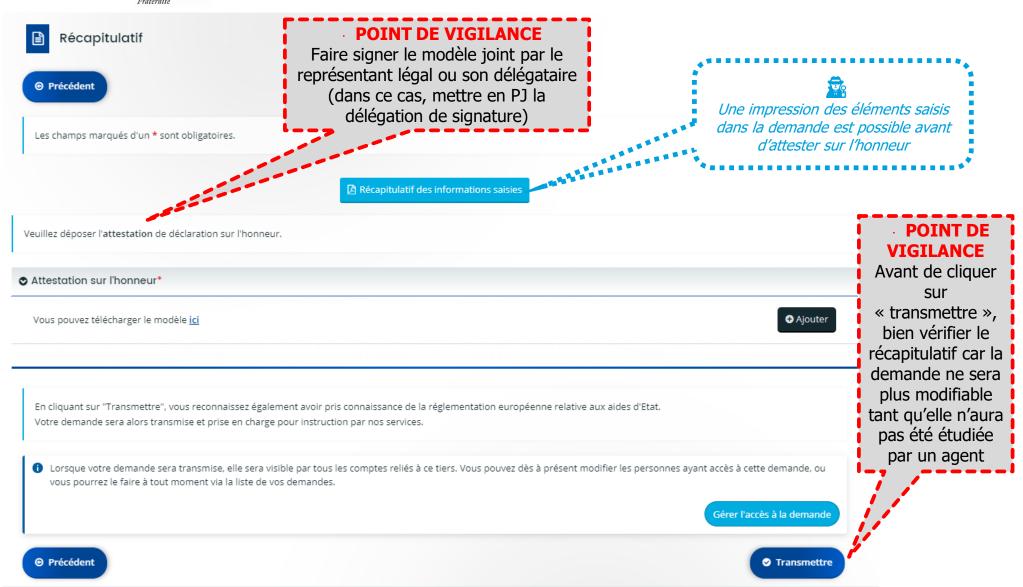
INFO

Un document de type CERFA peut être généré au format PDF. Cette copie du CERFA devra être adressée par courriel à la Déléguée du Préfet, Laurence BURG, en charge du territoire (<u>l.burg.pref38@gmail.com</u>) ainsi qu'à la CAPI (<u>prog-contrat-ville@capi38.fr</u>).

-33-TUTORIEL – DÉPÔT DU PROJET SUR DAUPHIN







-34-TUTORIEL – DÉPÔT DU PROJET SUR DAUPHIN





TOUTES LES ÉTAPES

PROCÉDURE À SUIVRE SELON LES CAS	3
GUIDE DE SAISIE PAS À PAS	4
JE M'INSCRIS SUR DAUPHIN Ecran d'accueil de la Plateforme DAUPHIN Création du compte	4 4 5
JE DÉBUTE LE DÉPÔT DU DOSSIER Espace personnel et choix du téléservice Préambule Critères d'éligibilité	7 8 11 12
JE SAISIS LES DONNÉES DU TIERS Identification du tiers Informations complémentaires Association Adresse Représentant légal	13 14 16 17 18
JE SAISIS MON PROJET Informations générales Informations complémentaires Budget prévisionnel Informations annexes Domiciliation bancaire Pièces à joindre	19 20 25 26 29 30 31
J'ATTESTE SUR L'HONNEUR ET JE TRANSMETS	<i>33</i>
TOUTES LES ÉTAPES	35